



Salon de l'écologie-2



Présentation

Description

Cette UE repose sur le même projet pédagogique que l'UE «#Salon de l'écologie-1#»: l'organisation et la participation aux deux évènements «#Festi'Versité#» et «#Salon National de l'Ecologie#» (voir fiche «#Salon de l'écologie-1#»).

La spécificité de l'UE «#Salon de l'écologie-2#» tient aux rôles et implications des étudiants dans leur mission d'assistance aux maîtrises d'ouvrage et d'œuvre des 2 évènements. Dans cette UE, ils sont impliqués dans des postes à responsabilité en tant qu'administrateurs d'une des associations étudiantes partenaires : président, trésorier, responsable communication, responsable logistique, responsable écoresponsabilité, responsable festiversité, responsable congrès, responsable forum. Ils coordonneront les temps forts des évènements, les actions des différentes équipes et le travail des étudiants et bénévoles investis dans la mise en œuvre à travers l'UE «#salon de l'écologie 1#».

Pré-requis nécessaires

Une expérience en gestion de projets et/ou avoir suivi l'UE «#gestion de projets#»

Motivation, rigueur, organisation et sens des responsabilités sont nécessaires pour les étudiants désirant suivre cette UE.

Contrôle des connaissances

| Épreuve | Coefficient | Nb heures | Nb Sessions | Organisation (FDS ou local) |
|------------------|-------------|-----------|-------------|-----------------------------|
| Écrit | | | | |
| Contrôle Continu | 100 % | | 1 | Local |
| TP | | | | |
| Oral | | | | |

Informations complémentaires

Cette UE concerne la mise en pratique des compétences acquises dans l'UE «#gestion de projets#» pour des étudiants très motivés et désireux de s'investir dans les évènements proposés.

Option, ouverte à double comp, IEGB et combiodiv en FI et APP.

Compétences visées

Même compétences que l'UE «#Salon de l'écologie-1#» et auxquelles s'ajoutent en fonction des postes occupés :



- piloter, coordonner, suivre et évaluer le travail de différentes équipes#;
- négocier et reporter des activités à des parties prenantes et à des commanditaires ou/et clients#;
- administrer une association#;
- établir et gérer un budget prévisionnel et un bilan financier#;
- porter une éthique professionnelle, notamment un événement écoresponsable en respectant les contraintes d'un label et ses indicateurs d'évaluation#;
- représenter une organisation et un événementiel auprès du grand public, de la presse et de partenaires#;
- organiser, gérer et incarner un cadre de travail collectif au service d'une cause professionnelle.
- co-construire et mettre en œuvre une stratégie de communication
- représenter un événement et communiquer auprès des partenaires et des médias.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Jacques-olivier THALER

✉ jacques-olivier.thaler@umontpellier.fr